

# Un groupe d'entreprises leaders signe la première charte de la diversité au Maroc

La 1ère Charte de la Diversité au Maroc souligne l'engagement des entreprises à garantir la promotion et le respect de la diversité dans leurs effectifs. En signant cette charte, ces entreprises s'engagent à lutter contre toute forme de discrimination et à mettre en place une démarche en faveur de l'inclusion et de la diversité.

La gestion de la diversité est un levier stratégique pour renforcer la responsabilité sociale des entreprises vis-à-vis de leurs collaborateurs, de leurs partenaires, de leurs consommateurs et des communautés qui les entourent. Par la diversité, l'entreprise devient plus performante, plus innovante et plus en adéquation avec la société qui l'environne.

Au Maroc, de nombreuses entreprises oeuvrent déjà en faveur de la diversité. Aujourd'hui, plusieurs d'entre elles ont décidé de s'unir pour faire progresser la diversité dans toutes ses formes, collectivement et au sein de leurs organisations.

Cette détermination s'est matérialisée par une charte engageant les entreprises volontaires à agir concrètement pour la diversité de leurs effectifs.

Ce 9 juin, un groupe d'entreprises leaders a signé la première Charte de la Diversité au Maroc :

ACCORHOTELS: Antoine GUEGO, Directeur Général AccorHotels Afrique et Océan Indien

BMCI: Rachid MARRAKCHI, Directeur Général

BYMARO: Ali BENCHEQROUN, Directeur Général

CENTRALE DANONE : Didier LAMBLIN, Président Directeur Général

JONES LANG LASALLE: Fabrice LEGER, CEO

L'OREAL MAROC : Philippe RAFFRAY, Directeur Général

MEDITEL: Taieb BELKAHIA, Directeur Général

NESTLE: Rachid KHATTATE, Directeur des Ressources Humaines Maghreb

SMT: Mohamed EL ABASSI, Secrétaire Général et Président de la Fondation SMT

SODEXO: Mouna Fassi DAOUDI, Directrice Générale

TOTAL : Arnaud LE FOLL, Directeur Général

WEBHELP: Philippe BROUTIN, Directeur GENERAL

Facteur de progrès pour les organisations et politique bénéfique pour les communautés du Maroc, une telle démarche permet de développer la responsabilité sociétale de l'entreprise vis-à-vis de ses parties prenantes.

Compagnies nationales et multinationales de premier plan, les premières entreprises signataires de la Charte ont fait le choix de miser avant tout sur les compétences et sur la valorisation des différences. Ce groupe d'entreprises entend promouvoir activement son initiative pour encourager d'autres entreprises du Maroc à le rejoindre.

Conscientes qu'un effectif et des recrutements diversifiés sont des facteurs clés de succès de l'entreprise, ces entreprises ont pris une série d'engagements visant à favoriser le pluralisme et à rechercher la diversité au travers des recrutements et de la gestion des carrières.

Un Club de la Diversité sera ainsi fondé avant fin 2016. Ses missions seront notamment de garantir le respect et la pérennité de la Charte et de développer les échanges sur tous les sujets inhérents à la Diversité.

En vertu de cette Charte, les entreprises signataires s'engagent à :

1. Intégrer la diversité comme une des priorités de l'entreprise

2. Sensibiliser et former les dirigeants et collaborateurs impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.

3.Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs.

4. Chercher à refléter la diversité de la société marocaine dans toutes ses formes aux différents niveaux de qualification et de responsabilité.

5. Communiquer auprès de l'ensemble des collaborateurs et encourager leur adhésion et leur engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité.

6. Faire de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants des personnels.

7. Inclure dans le rapport annuel ou le cas échéant dans un bilan social un descriptif de leur engagement de non-discrimination et de diversité : actions mises en oeuvre, pratiques et résultats.

#### A propos de L'Oréal

Depuis plus de 100 ans, L'Oréal est dédié au métier de la beauté. Avec un portefeuille international de 34 marques diverses et complémentaires, le Groupe a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 25,8 milliards d'euros et compte 89,300 collaborateurs dans lemonde. Leader mondial de la beauté, L'Oréal est présent dans tous les circuits de distribution : le marché de la grande consommation, les grands magasins, les pharmacies et drugstores, les salons de coiffure, le travel retail, les boutiques de marque et l'e-commerce.

L'Oréal s'appuie sur l'excellence de sa Recherche et Innovation et ses 3,870 chercheurs pour répondre à toutes les aspirations de beauté dans le monde. A travers son programme « Sharing beauty with all » L'Oréal a pris des engagements ambitieux en matière de développement durable tout au long de sa chaîne de valeur, à horizon 2020. www.loreal.com

«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitationd'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposentsur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudespouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

### Contacts L'OREAL (standard : 01.47.56.70.00)

## Actionnaires individuels et Autorités de Marché

## Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

#### **Journalistes**

Jean Régis CAROF
Tel: 01.47.56.83.02
jean-regis.carof@loreal.com

Françoise LAUVIN
Tel: 01.47.56.86.82
francoise.lauvin@loreal.com

Stéphanie Carson-Parker
Tel: + 33 (0)1 47 56 76 71
stephanie.carsonparker@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, www.loreal-finance.com, l'application mobile L'Oréal Finance ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).

Anne-Laure RICHARD
Tél: 01.47.56. 80.68
annelaure.richard@loreal.com

Polina Huard
Tél: 01 47 56 87 88
polina.huard@loreal.com

Vanessa Wang
Tel: 01 47 56 76 88
vanessa.wang@loreal.com